

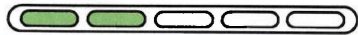
AUGMENTER LE TEMPS DE TRANSFERT DE L'EAU SUR LE BASSIN VERSANT ET FAVORISER L'INFILTRATION DE L'EAU DANS LES SOLS

Objectif opérationnel A

Mise en place d'actions multiples et diverses sur le territoire, afin de favoriser l'augmentation du temps de transfert, favoriser l'infiltration et le stockage naturel de l'eau dans les sols et les aquifères.

FACILITÉ DE MISE EN OEUVRE

Négociation à la parcelle. Usage économique à intégrer au projet. La facilité de mise en œuvre dépend pleinement du type d'actions.



IMPACT ÉCOLOGIQUE

L'impact est majoritairement positif, et les exploitants peuvent y trouver un intérêt (meilleure utilisation de leurs terres, biodiversité accrue, ...). Action tournée vers une meilleure compréhension du fonctionnement hydrologique naturel.



TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Actions nécessitant un temps de concertation plus ou moins long selon la négociation de sa mise en place.



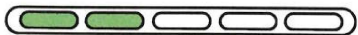
IMPACT SOCIOLOGIQUE

Retour à une réflexion globale d'un territoire et amélioration de l'existant.



ENTRETIEN ET SUIVI DE L'ACTION

Entretien annuel pour les haies, plus régulier pour les zones tampons, et faible pour les zones humides.



RAPPORT COÛT/ GAIN ÉCOLOGIQUE



CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

- Nécessité d'un médiateur pour le dialogue / tierce personne (police eau, SMBA, acteurs agricoles, association irrigation ...)
- Agir sur les têtes de bassins versants est top, mais même si c'est moins ambitieux, le principal est d'agir.
- Travailler où il ya une motivation des propriétaires
- Connaître le foncier possible / disponible
- Planification, et aller d'abord où c'est le plus facile
- Concertation et échanges sérieux

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Acceptation des travaux avec exploitant / propriétaire pour que les actions soient mises en œuvre.
- Lien avec une meilleure utilisation de l'eau
- Diffusion d'un message collectif / partage collectif
- Acceptation des riverains
- Invitation et partage d'expérience pour acceptation
- Notion d'ambassadeur!
- Accompagnement par techniciens / experts
- Communiquer et avoir une vision globale du BV / réseau hydrographique

FREINS À LEVER

- Reconnaissance technique et complexe à appréhender
- Acceptation locale des propriétaires
- Convaincre!
- Financement!
- Reconnaissance de l'ensemble du territoire

ACTIONS PHARES OU ACTIONS MISES EN VÉTO

- Curage des fossés non systématiques → gestion différenciée
- Restauration / recréation des haies +1
- Ne pas trop entretenir avec l'épaveuse → gestion différenciée
- Action de restauration du lit
- Limiter la plantation des peupliers
- Restauration des zones humides

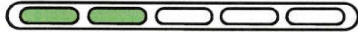
RESTAURER LES FONCTIONNALITÉS NATURELLES DES COURS D'EAU

Objectif opérationnel B

Mise en place d'actions de restauration morphologique des cours d'eau afin de leur rendre leurs fonctionnalités naturelles : auto-épuration, habitats pour la vie aquatique, stockage de l'eau, écrêtement des crues, ...

FACILITÉ DE MISE EN OEUVRE

Les actions demandent de l'ingénierie à la conception, et de la négociation foncière. De plus, des accords doivent être concertés et validés avec les exploitants (mesure d'accompagnement, contre-partie de changement de pratique, ...).



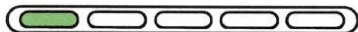
IMPACT ÉCOLOGIQUE

L'impact écologique est fort et direct. Celui-ci est ciblé à moyen et long terme. Les actions mises en place permettent de faire évoluer directement les milieux aquatiques et l'élément "eau".



TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Actions chronophages à mettre en place (peuvent mettre plusieurs années), et avec un temps de réaction du milieu de 3 à 5 années avant de mesurer un effet écologique positif.



ENTRETIEN ET SUIVI DE L'ACTION

En fonction de la typologie des actions, des actions d'entretien peuvent être nécessaires (tous les 2 à 3 ans).



IMPACT SOCIOLOGIQUE

Si les actions sont visibles et accessibles, celles-ci vont avoir un impact sociologique. Le cas non-échéant, des actions de communication devront être mises en place.



RAPPORT COÛT/ GAIN ÉCOLOGIQUE

++

CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

- Identifier les secteurs à enjeu
- Discussion, projection, planification

FREINS À LEVER

- Faire "connaître" les cours d'eau
- Caractère privé le long des berges → notion des droits et devoirs
- Financement
- Reconnaissance de l'ensemble du territoire

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Entretien par les riverains → en accord avec les droits et devoirs
- Pointer / visiter des exemples / sites vitrines
- Sollicitation des services de l'Etat
- Ne pas imposer
- Expliquer → si pas possible → faire des films / capsules
→ Communiquer sur les retours d'expérience avant/après

ACTIONS PHARES OU ACTIONS MISES EN VÉTO

- Restauration des berges et ripisylves

DIMINUER L'IMPACT DU RISQUE INONDATION POUR LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES

Objectif opérationnel C

Mise en place d'actions multiples et diverses sur le territoire, dans un but de diminuer l'impact des inondations vis-à-vis des habitants et des bâtis. Ces actions doivent être bénéfiques pour tous, et viser l'amélioration du fonctionnement global du bassin de la Riverolle.

FACILITÉ DE MISE EN OEUVRE

Nécessite une cohérence entre les actions en amont du bassin versant et au niveau des ouvrages. Études nécessaires à proximité de sites exposés.
Facilité de mise en œuvre plus ou moins grande.



IMPACT ÉCOLOGIQUE

Un effet intéressant sur la ressource et la quantité d'eau est prévu avec ce type d'actions. Des actions ambitieuses (redonner un espace de divagation au cours d'eau, de débordement, de remise en fond vallée) vont avoir un impact écologique fort.



TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Certaines actions peuvent être rapides à mettre en place (communauté de l'eau, charte de bonnes pratiques ...) et d'autres assez chronophages (actions directes sur cours d'eau).



ENTRETIEN ET SUIVI DE L'ACTION

En fonction de la typologie des actions, des actions d'entretien peuvent être nécessaires (tous les 2 à 3 ans).



IMPACT SOCIOLOGIQUE

Les citoyens vont prendre activement part aux saisonnalités de la Riverolle et à la gestion systémique du bassin versant.



RAPPORT COÛT/ GAIN ÉCOLOGIQUE



CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

FREINS À LEVER

CONDITIONS DE RÉUSSITE

ACTIONS PHARES OU ACTIONS MISES EN VÉTO

ASSURER UNE BONNE GESTION DE LA RIVEROLLE

Objectif opérationnel D

Mise en place d'actions pour impliquer davantage les citoyens à la gestion durable de l'eau, qu'ils deviennent de véritables "acteurs" de l'eau.

FACILITÉ DE MISE EN OEUVRE

Actions rapides à mettre en oeuvre, non complexes. Un besoin de personnes ressources sur le territoire est indispensable à la bonne réalisation de l'action.



IMPACT ÉCOLOGIQUE

Les effets ne sont pas directs et peu mesurables sur le gain écologique. Cependant, certaines actions peuvent avoir un impact local fort (retrait de déchets, mise en place de barrages flottants, ...).



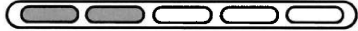
TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Actions rapides à mettre en oeuvre, mais doivent être maintenues dans le temps. Il s'agit de faire "vivre" les outils créés à moyen et long terme.



ENTRETIEN ET SUIVI DE L'ACTION

Pas d'entretien ni de suivis importants. Cependant, action qui s'étiole dans le temps s'il n'y a pas une reconduction d'actions dans le temps.



IMPACT SOCIOLOGIQUE

L'impact est fort et responsabilisant les citoyens d'un territoire.



RAPPORT COÛT/ GAIN ÉCOLOGIQUE



CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

FREINS À LEVER

CONDITIONS DE RÉUSSITE

ACTIONS PHARES OU ACTIONS MISES EN VÉTO

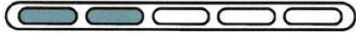
ASSURER L'HABITABILITÉ DE LA RIVEROLLE

Objectif opérationnel E

Mise en place d'actions directes au cours d'eau afin de restaurer la morphologie du cours d'eau, et de restaurer des fonctionnalités d'habitats pour la faune aquatique

FACILITÉ DE MISE EN OEUVRE

Actions conséquentes et nécessitant de la négociation foncière et de l'ingénierie pour le dimensionnement technique des actions.



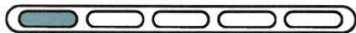
IMPACT ÉCOLOGIQUE

L'impact est fort, mais surtout à moyen et long terme. De plus, les actions doivent être corrélées avec des actions "bassin versant" afin d'être pleinement efficaces.



TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Actions chronophages à mettre en place (jusqu'à plusieurs années) et avec un effet écologique minimal après 3 à 5 années.



ENTRETIEN ET SUIVI DE L'ACTION

En fonction de la typologie des actions, des actions d'entretien peuvent être nécessaires, tous les 2 à 3 ans.



IMPACT SOCIOLOGIQUE

Si les actions sont visibles et accessibles, celles-ci vont avoir un impact sociologique fort. Le cas non-échéant, des actions de communication devront être mises en place.



RAPPORT COÛT/ GAIN ÉCOLOGIQUE



CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

- Pédagogie de l'intérêt des actions en amont de leurs mises en œuvres ++
- Aspects financiers → A qui le reste à charge
- Connaître le tracé original du cours d'eau pour recréer un cours d'eau adapté.
- Présence = les têtes de bassin versant
- Actions en cohérence sur tout le BV
- Création de sites vitrines

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- C'est un projet à l'échelle du bassin versant = même les actions qui ne se passent pas = y aller!
- Trouver des sites de référence VERSUS dégradés pour la pédagogie
- Ne pas chercher la difficulté mais aller là où les gens sont OK pour faire le maximum
- URGENCE = sensibiliser le maximum de personnes

FREINS À LEVER

- Prendre le temps de la négociation
- Mise en place de suivis dans le temps
- Appréhension des gens à lever grâce à :
 - Ambassadeurs
 - Ceux qui bénéficient d'actions localement

ACTIONS PHARES OU ACTIONS MISES EN VÉTO

- Problème par rapport aux riverains d'un nouveau tracé → Incidences potentielles
- Bien expliquer le concept de solidarité amont / aval
- Faire connaître, notamment via des "sorties terrain", pour faire vivre le bouche-à-oreille.

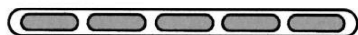
SENSIBILISER SUR LES BONNES PRATIQUES ET LES DROITS/DEVOIRS DU RIVERAIN

Objectif opérationnel F

Communiquer sur un temps long sur les bonnes pratiques, les droits et les devoirs des riverains et des citoyens du territoire.

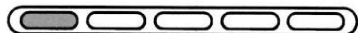
FACILITÉ DE MISE EN OEUVRE

Actions faciles à mettre en oeuvre, mais nécessitant des personnes du territoire impliquées à pérenniser l'action.



IMPACT ÉCOLOGIQUE

Les effets ne sont pas directs et l'impact peu mesurable sur le gain écologique.



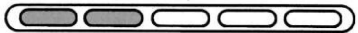
TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Actions rapides à mettre en oeuvre, mais doivent être maintenues dans le temps. Il s'agit de faire "vivre" les outils créés à moyen et long terme.



ENTRETIEN ET SUIVI DE L'ACTION

Pas d'entretien ni de suivis importants. Cependant, action qui s'étiole dans le temps s'il n'y a pas une reconduction/répétition d'actions dans le temps.



IMPACT SOCIOLOGIQUE

L'impact est fort et responsabilise les citoyens d'un territoire.



RAPPORT COÛT/ GAIN ÉCOLOGIQUE



CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

FREINS À LEVER

CONDITIONS DE RÉUSSITE

ACTIONS PHARES OU ACTIONS MISES EN VÉTO

REMETTRE LA RIVEROLLE AU CENTRE DU TERRITOIRE ET DES CITOYENS

Objectif opérationnel G

Cet objectif opérationnel consiste à recréer du lien avec la Riverolle. Mise en place d'actions pour améliorer l'accessibilité de la Riverolle, sa mise en valeur, pour recréer un lien avec la Riverolle et plus largement l'environnement du territoire.

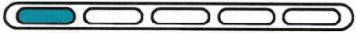
FACILITÉ DE MISE EN OEUVRE

Actions rapides à mettre en œuvre, mais nécessitant des personnes du territoire impliquées à pérenniser l'action. Les travaux d'accessibilité peuvent quant à eux prendre du temps (1 à 3 ans).



IMPACT ÉCOLOGIQUE

Les effets ne sont pas directs et peu mesurables sur le gain écologique.



TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Actions rapides à mettre en œuvre, mais doivent être maintenues dans le temps. Il s'agit de faire "vivre" cette relation nouvelle avec la Riverolle.



ENTRETIEN ET SUIVI DE L'ACTION

Pas d'entretien ni de suivis importants. Les actions de ramassage doivent être régulièrement réalisées (tous les ans).



IMPACT SOCIOLOGIQUE

L'impact est fort en recréant un lien avec la rivière, et notamment avec les plus jeunes.



RAPPORT COÛT/ GAIN ÉCOLOGIQUE



CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

- Programme école de Joullierme
- Travail avec l'association des parents d'élèves
- Lien avec village fleuri → projet de 26 de la nouvelle municipalité
- Définir qui fait quoi sur l'entretien / gestion de l'action
- Fête au niveau de l'étang de la buisnière → Rassemblement
- Accessibilité de la Riverolle
- Nommer les cours d'eau → Attractifs et pertinents
- Ramassage déchets
- Associer écoles +++
- Pédagogie sur les actions réalisées

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Répétition de la sensibilisation
- Faire lien avec association de pêche et autres
- Faire lien avec l'eau potable pour meilleure prise de conscience

FREINS À LEVER

- Reconnaissance de l'origine de l'eau potable
- Partenariat entre tous les acteurs
- Vigilance sur l'entretien et gestion "saine" de la ripisylve
- Opération de "nommer les cours d'eau" → Appui sur cette action nécessaire.

ACTIONS PHARES OU ACTIONS MISES EN VÊTO

- Sensibilisation / pédagogie avec les écoles (1 fois/an)
- Ramassages citoyens
- Communication pour éviter / diminuer les déchets
- Fête autour de plusieurs points et de la Riverolle
- Ballades commentées → lien avec le jour de fête
- Artiles / lettres → via médias communaux pour explorer les thématiques.
- Parcours découverte → telle plante, arbre, boîte à toucher...
- L'APPM va faire une action proche de la Riverolle
- Listing faune / flore autour de la Riverolle
- ⚠ Fête Riverolle → visite site sont plus pertinentes
- "Marche de la Riverolle" ou "Marche gourmande", en passant par sites restaurés, ou secteurs inconnus, avec une ballade commentée.

SENSIBILISER À UNE MEILLEURE UTILISATION DE L'EAU

Objectif opérationnel H

Mise en place d'actions de communication et de sensibilisation pour responsabiliser les citoyens. L'action apporte de la cohérence entre des actions "directes" et le quotidien des citoyens d'un territoire.

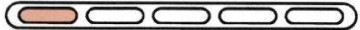
FACILITÉ DE MISE EN OEUVRE

Les actions peuvent se mettre en place sans besoin de "négociation" et contraintes techniques. Elles sont rapides à mettre en place et non complexes.



IMPACT ÉCOLOGIQUE

Les effets ne sont pas directs et peu mesurables sur le gain écologique.



TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Actions rapides à mettre en œuvre mais doivent être répétées dans le temps (ou étalées sur moyen terme pour maintenir l'impact écologique).



ENTRETIEN ET SUIVI DE L'ACTION

Pas d'entretien, ni de suivi importants.



IMPACT SOCIOLOGIQUE

L'impact est fort en responsabilisant les citoyens d'un territoire.



RAPPORT COÛT/ GAIN ÉCOLOGIQUE



CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

- Privilégier les actions avec les écoles
- Faire connaître les bonnes conduites / utilisation de l'eau
- Ne pas aller la polluer alors qu'on agit dessus
- Mieux connaître les zones de pollution / sources pollution
- Faire connaître le projet / dynamique aux nouveaux arrivants
- Créer une "conférence Riverolle" pour rappeler le projet et les actions mises en place
- Exemple d'action pertinente = "Défis à énergie positive"
↳ à appliquer sur le thème de l'eau

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Depuis plusieurs années = moins de déchets visualisés

FREINS À LEVER

- Ça "sort" de ce à quoi on veut agir → Thématique en décalage.
- Être présent dans le temps suite aux actions mises en place → garder un lien / un suivi
- Refuter les arguments type "À quoi bon parler d'améliorer les habitats au sein des rivières s'il n'y a plus d'eau?"

ACTIONS PHARES OU ACTIONS MISES EN VÉTO

- Objectif important = Créer une fiche pour les habitants sur la "consommation de l'eau".

FAVORISER LE STOCKAGE NATUREL DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE

Objectif opérationnel I

Cet objectif opérationnel désigne la notion de réhydrater le territoire. Mise en place d'actions pour améliorer l'infiltration naturelle de l'eau dans les sols, son infiltration, et toutes solutions pour ralentir les écoulements de l'eau dans un bassin versant.

FACILITÉ DE MISE EN OEUVRE

Actions nécessitant des négociations foncières, en fonction de l'ambition de l'action. Certains usages ont disparu (plan d'eau sans usages), qui peuvent permettre une facilité d'action plus grande.



IMPACT ÉCOLOGIQUE

Les effets sont positifs et observables (entre 1 à 5 ans).



TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Actions rapides pour certaines (1 à 3 ans pour les zones humides) et plus longues pour des aménagements urbains (revêtement perméable, noue paysagère, ...).



ENTRETIEN ET SUIVI DE L'ACTION

Certaines actions nécessitent un entretien annuel (entretien des haies, aménagement urbain ...).



IMPACT SOCIOLOGIQUE

L'impact est fort pour le retour d'un plan d'eau à une zone humide.



RAPPORT COÛT/ GAIN ÉCOLOGIQUE



CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

- Recensement des plans d'eau sans usages, et aussi des zones d'expansion

FREINS À LEVER

- Aller travailler pas que sur des zones publiques

CONDITIONS DE RÉUSSITE

- Bien expliquer les effets et points positifs des démarches / des actions (ex: Haie)
- Pédagogie

ACTIONS PHARES OU ACTIONS MISES EN VÉTO

- Actions sur plans d'eau
- Modification des pratiques en fonction de la disponibilité en eau
- Restaurer (recréer linéaires de haies)
- Restauration de cours d'eau
- Retrait des drains

ÉVALUER LA QUALITÉ DE L'EAU DE LA RIVEROLLE

Objectif opérationnel J

Mise en place d'actions pour mieux évaluer la qualité de l'eau, mais également des suivis pour améliorer la connaissance du territoire (niveau des nappes, biodiversité ...).

FACILITÉ DE MISE EN OEUVRE

Actions pouvant être mises en place par étapes, en fonction des paramètres étudiés. Pas besoin de fortes négociations pour la mise en place de stations de suivis pérennes.



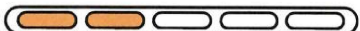
IMPACT ÉCOLOGIQUE

Pas d'effets écologiques directs. Mais suivis nécessaires à la bonne réalisation d'autres actions sur le territoire.



TEMPORALITÉ DE L'ACTION

Certains suivis peuvent être rapidement mis en place. Cependant, les résultats obtenus ne peuvent être réellement exploités qu'avec une chronique robuste (3 à 5 années minimum).



ENTRETIEN ET SUIVI DE L'ACTION

Les suivis sont ponctuels, et ne nécessitent pas d'entretien. Les outillages installés sur du moyen/long terme peuvent nécessiter un entretien ponctuel.



IMPACT SOCIOLOGIQUE

Nécessite l'accord des riverains/propriétaires pour certains suivis : piézomètres, suivi météorologique, inventaires locaux et/ou participatifs, ...



RAPPORT COÛT/ GAIN ÉCOLOGIQUE



CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE

FREINS À LEVER

CONDITIONS DE RÉUSSITE

ACTIONS PHARES OU ACTIONS MISES EN VÉTO